

ST MAURICE DE GOURDANS

DEPARTEMENT

AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 30 MARS 2023**

D.URBA.23-02-14

OBJET : ECHANGES DE PARCELLES

Rapporteur : M. Masson, adjoint à l'urbanisme

Nombre de Conseillers en exercice :23

Nombre de Conseillers présents et représentés :20

Délibération réceptionnée en Préfecture le : 05/04/2023

Délibération publiée le : 05/04/2023

Le trente mars deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Maurice de Gourdans, dûment convoqué en séance officielle le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Fabrice VENET, Maire.

PRÉSENTS :

Fabrice VENET, Marie-Claude REGACHE, Jean-Claude RAPPY, Vanessa OLLIER, Jean-Michel MASSON, Myriam SAINT-GENIS, Thierry LONGCHAMP, Martine PAVAILLER, Michel MITANNE, Nathalie LLAMBRICH, Didier BRAU, Julien PERRIN, Denise BOUVIER, Yves VENÇON, Jérôme ARRAMBOURG, Marc PUYPE, Estelle SEGURA

ONT DONNÉ PROCURATION : Loïc CALARD (*pouvoir à Nathalie LLAMBRICH*), Sandrine CROST (*pouvoir à Didier BRAU*), Catherine BA (*pouvoir à Yves Vençon*)

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Camille PUYPE

ABSENTE : Samuèle SALMON, Delphyne GISSIEN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Myriam SAINT-GENIS

D.URBA.23-02-14

OBJET : ECHANGES DE PARCELLES

Rapporteur : M. Masson, adjoint à l'urbanisme

M. Masson explique aux membres de l'assemblée qu'il s'agit de l'alignement de la propriété Ducry vendu à la société Hudson pour la construction d'un bâtiment logistique. Deux routes sont concernées par cet alignement, le chemin de la Pierre blanche et le chemin de la zone industrielle. Le jour du bornage, le géomètre a fait constater que la limite de propriété se trouvait soit en bordure de chaussée voir même sur la chaussée par endroit, soit plusieurs mètres en retrait.

Pour conserver un accotement régulier de 1.50m/2.00m, il a été convenu de faire un échange de terrain à savoir que Hudson va céder à la commune 523m² de terrain sur le chemin de la Pierre blanche et la commune va céder à Hudson 360m² le long du chemin de la zone industrielle.

A cette fin, il convient de procéder à un échange de parcelles avec la société Hudson, future acquéreuse de l'ancienne société Ducry comme suit :

Parcelles cédées par Hudson à la commune :

- F1841, F1843, F1845, F1847, F1848, F1850, F1852, F1854, F1856, F1858, F1860 pour une surface totale de 523m²

Parcelle cédée par la commune à Hudson :

- F 1861 pour une surface totale de 360 m²

Le conseil, après avoir entendu les explications de M. Masson, et en avoir délibéré

- **Autorise M le Maire à procéder à l'échange de parcelles avec la société Hudson**
- **Autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 20 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le secrétaire de séance,
Myriam Saint-Genis



Pour extrait conforme
Le Maire
Fabrice VENET



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication